

PROJET DE THESE pour l'ANNEE 2019-2020

IMPORTANT : Les étudiants titulaires de Master ou équivalent doivent envoyer leur dossier complet au porteur du projet de thèse et au laboratoire indiqué, et pas à l'Ecole Doctorale

Date limite de dépôt par le laboratoire du dossier du candidat sélectionné, à l'Ecole Doctorale :

le, mardi 25 juin 2018, 13h heure de Guyane.

Discipline et Mention du Doctorat		Discipline : Langues et littératures arabes, chinoises, japonaises, hébraïques
Domaine scientifique principal		Histoire contemporaine
Domaines scientifiques secondaires		Maintien de l'ordre/Colonisation/Décolonisation
Unités de rattachement - Unités adossés à l'ED : UMR EcoFoG, UMR Espace-Dev, UMR QualiSud, UMSR LEEISA, EA EPaT, EA MINEA, IPG)		EA MINEA
Autre Unité de rattachement de l'Université de Guyane (UG) ou convention en cours.		
Projet Structurant autour des thèmes de l'ED 587		
Direction de la thèse	Directeur(s)	Compagnon olivier (Pr) - olivier.compagnon@gmail.com
	Co-encadrant(s)	Amiri linda (non HDR) linda.amiri@univ-guyane.fr
Collaborations extérieures éventuelles envisagées (convention de codirection, - de cotutelle ; entreprise...)		
Connaissances et compétences requises chez l'étudiant		Maîtrise des outils de recherche en sciences-humaines et sociales, bonnes connaissances de l'histoire de la Guyane. Master 2 recherche en histoire contemporaine. L'obtention d'un concours de l'enseignement est souhaitable..
Titre de la thèse		Le maintien de l'ordre en Guyane française de 1930 à 2002
Résumé 1 (5-8 lignes, police Arial 10) : Présentation explicite du projet de thèse – Aspects scientifiques <i>Finalité, méthodologie et problématique, intérêt scientifique, caractère innovant</i>		Cette thèse examinera de façon approfondie l'évolution du maintien de l'ordre en Guyane française de 1930 à 2002. La spécificité géographique et historique du territoire guyanais devra être prise en considération afin d'appréhender ce sujet qui s'inscrit au croisement de plusieurs champs disciplinaires (histoire militaire, histoire de la police, histoire coloniale, histoire de la décolonisation, histoire politique, histoire sociale, histoire

	de l'immigration). Elle intégrera à la fois des sources écrites et orales, et veillera à prendre en considération l'évolution du statut administratif de la Guyane et les tensions politiques et sociales liées à gestion du territoire.
<p>Résumé 2 (5-8 lignes, police Arial 10) : Présentation des enjeux de la thèse <i>Adéquation avec la politique scientifique de l'Etablissement - Intérêt de cette thèse dans le cadre du développement régional</i></p>	<p>Cette thèse vise à analyser l'évolution des rapports entre les forces de l'ordre et les populations en Guyane française. Il s'agira de s'interroger notamment sur la recomposition du maintien de l'ordre après la départementalisation et d'étudier les enjeux frontaliers passés ou contemporains. Ancienne colonie devenue département français en 1946, la Guyane a longtemps constitué un territoire disputé et la délimitation comme le franchissement de ses frontières ont fait l'objet de conflits multiples. Ces tensions connaissent un prolongement contemporain autour du contrôle policier et militaire de l'immigration irrégulière et de la criminalité transfrontalière et des tensions politiques, sociales ou raciales qui se nouent autour de lui.</p>

Explicitation du Projet de thèse

1°) Présentation des aspects scientifiques du projet de thèse

Finalité et intérêt scientifique

Ce sujet de thèse inédit s'inscrit dans un courant porté par divers centres de recherches européens et internationaux. On citera d'abord le Groupe Européen de Recherches sur la Normativité (GERN) du CNRS apparu dans les années 1980 et qui regroupe des chercheurs travaillant sur toutes les formes de contrôle social et sur les politiques publiques de sécurité ainsi que sur la place des questions pénales dans la société. Il s'inscrit aussi dans les problématiques portées par le Centre d'Etudes Sociologiques sur le Droit et les Institutions Pénales (CESDIP) de l'université Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines (UVSQ) et du CNRS. Ces deux centres¹ ont notamment participé dans les années 2000-2010 au développement des études spécifiques autour de la question du *Policing* des populations en situation coloniale et post-coloniale. Pour autant, l'histoire du maintien de l'ordre en Guyane demeure un point aveugle de l'historiographie, il s'agira donc de combler ces lacunes historiographiques afin de permettre une meilleure compréhension de la société guyanaise contemporaine et de ses enjeux. Le maintien de l'ordre en Guyane est mis en place dans un territoire vaste où la domination coloniale s'en tient longtemps au seul littoral et n'ambitionne pas de contrôler l'intérieur du territoire. L'ordre à l'intérieur du territoire est assuré par les chefs coutumiers, mais il est largement remis en question par la ruée vers l'or à la fin du XIXe siècle. C'est pour cette raison que nous choisissons de commencer cette étude dans les années 1930 avec la création du « Territoire de l'Inini » à l'intérieur des terres qui marque la volonté de l'Etat français d'étendre le contrôle du territoire et des populations à l'ensemble de la Guyane. C'est alors que la problématique du maintien de l'ordre se diversifie. Il ne s'agit plus seulement de contrôler une population créole et littorale dans un « îlot de domination coloniale » mais d'inventer de nouvelles formes de maintien de l'ordre qui passent par la négociation et l'appui sur des réseaux locaux déjà existants ou par l'envoi éventuel de l'armée pour régler un problème ponctuel. Il s'agit d'inventer et d'expérimenter de nouvelles méthodes pour l'Etat français, c'est une vraie rupture. A cette rupture s'ajoute une deuxième entraînée par l'affaire Galmot et le procès de Nantes qui s'ensuit. Ce procès est utilisé pour dénoncer, notamment par la voix de Gaston Monnerville, les contradictions de la République coloniale et ses pratiques brutales et racialisées de maintien de l'ordre. Les forces de l'ordre sont pointées du doigt, et les pratiques policières deviennent une question particulièrement sensible. Il s'agit alors d'appréhender cette recomposition du maintien de l'ordre quotidien à partir des années 1930. Se pose ensuite la question de l'effet de la départementalisation de 1946. La fin de la colonie marque-t-elle la fin de pratiques de maintien de l'ordre de type colonial ? Quel est l'impact, en outre, de la mise en place du CSG en 1965 à Kourou, à l'origine d'un nouveau point de fixation des forces de l'ordre et d'une présence largement accentuée de l'armée française sur le territoire ? Enfin, que signifient les différents moments de fièvres guyanaises, que ce soit la période vichyste ou le moment indépendantiste des années 1970 avec le « complot de Noël », sur l'évolution du rapport entre les guyanais et leurs forces de l'ordre ? La décentralisation de 1982 est-elle à ce titre une rupture ? Comment la question migratoire recompose-t-elle le maintien de l'ordre en Guyane depuis les années 1970-1980 ? Et enfin que peut-on conclure de l'évolution du maintien de l'ordre en Guyane en 2002, année de lancement des opérations Anaconda contre l'orpaillage illégale ? Pour résumer cette série d'interrogations, on peut se demander comment, d'une émeute meurtrière (affaire Galmot) à l'autre (émeutes lycéennes de 1996) s'est structuré et reconfiguré le maintien de l'ordre quotidien en Guyane française ? Dans le cas particulier de la Guyane, il s'agira aussi de s'intéresser aux transferts de techniques de maintien de l'ordre qui peuvent exister entre elle et ses voisins directs (Brésil & Surinam). Pour répondre à cette question, nous disposons de sources nombreuses et variées : Archives Territoriales de Guyane, Centre des Archives contemporaines de Pierrefitte-sur-Seine, Archives Nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence. Les archives des forces de l'ordre seront également mobilisées (Centre de Recherche de l'Ecole des Officiers de la Gendarmerie Nationale, le Service Historique de la Gendarmerie Nationale, la Société Nationale de l'Histoire et du Patrimoine de la Gendarmerie, Service Historique de la Défense) afin de disposer d'informations sur les stratégies de maintien de l'ordre officiellement déployées en Guyane et avoir accès à des témoignages d'agents ou d'officiers chargés de l'ordre sur le territoire. Les archives judiciaires des tribunaux de Cayenne pour certaines affaires impliquant des agissements policiers ou militaires dans leur fonction pourront également être consultées. Enfin, pour le second XXe siècle, des entretiens auprès d'agents des forces de l'ordre mais également de personnes civiles seront intégrés au corpus des sources. En 2017-2018, le laboratoire MINEA a collaboré avec le CESDIP et le GERN, cette collaboration a donné lieu à l'organisation d'un colloque international qui s'est déroulé en octobre 2018 à l'université de Guyane (« Contrôle des frontières et policing des populations en Guyane. Perspectives franco-brésiliennes ».)

2°) Présentation des enjeux de la thèse : adéquation avec la politique scientifique de l'UG , intérêt de la recherche dans le cadre du développement régional.

Les hommes ont besoin des institutions, ce qui est une manière de dire qu'ils se servent d'elles autant qu'ils les servent. Les institutions traduisent et explicitent des formes de dépendances réciproques qui sont la matrice du jeu social et qui sont en permanence actualisées entre partenaires. Jacques Revel¹

Par ces quelques mots, l'historien français appréhende la réciprocité qu'entretiennent les individus avec leurs institutions. Ils en formulent le besoin pour garantir un fonctionnement de la société alors que dans le même temps ils sont aussi indispensables au fonctionnement de ces institutions en y participant ou seulement en y consentant. Cette maxime s'applique aux forces de l'ordre. Elles répondent à une demande sociale de sécurité mais ne peuvent pas fonctionner sans le concours des fonctionnaires et sans le consentement de la majorité de la population. Si ces conditions ne sont pas remplies, se constitue alors un terrain propice aux conflits et aux incompréhensions entre la société et les forces de l'ordre. Le rapport entre la société guyanaise et ses forces de l'ordre peut se lire à l'aune de cette réflexion. D'un côté, il existe une véritable demande sociale de sécurité dans la collectivité territoriale qui connaît le plus grand taux d'homicides par habitants de France. D'un autre, sont dénoncés régulièrement des agissements policiers contraires au respect de l'Etat de droit et aux principes fondamentaux de la République. Cette ambivalence contribue à tendre le débat public et complique le rapport entre la société guyanaise et ses forces de l'ordre. Ce rapport complexe entre une institution (perçue comme) métropolitaine et antillaise et une société diverse, à la fois créole, amérindienne, bushinengué, brésilienne et haïtienne innerve l'histoire récente de la Guyane marquée par le questionnement du rattachement à la métropole depuis les années 1960, et par la dénonciation du manque de considération de l'Etat pour le territoire guyanais. Face à cette situation, un regard historique, capable d'appréhender ces relations entre les guyanais et leurs forces de l'ordre sur le long XXe siècle, du maintien de l'ordre colonial au maintien de l'ordre post-colonial, peut participer à éclairer ce débat public. Il peut apporter sa pierre à la construction d'un nouveau vivre ensemble dans une Guyane en pleine mutation démographique, ethnique et économique. Cette thèse tente ainsi modestement de s'inscrire dans les problématiques guyanaises actuelles en portant cette ambition civique et républicaine.

S'il s'inscrit dans l'actualité guyanaise, ce projet souhaite également s'intégrer aux axes de développement de l'Université de Guyane. Cette thèse s'insère ainsi dans les axes développés par l'unité de recherche Migration Interculturalité et Éducation en Amazonie (MINEA) de l'UG. Le dernier axe de l'École doctorale porte sur la « Dynamique des sociétés amazoniennes dans leurs environnements » et invite à aborder les questions relatives à l'immigration, aux constructions identitaires, au droit et à la cohésion sociale. Or, la question migratoire et du maintien de l'ordre sont étroitement liées comme ont pu le montrer les événements de 2017 et les débats autour du respect de l'Etat de droit en Guyane en raison d'expulsions systématiques d'étrangers en situation irrégulière. Ce rapport des guyanais à leurs institutions et donc aux forces de l'ordre pose aussi la question de la cohésion d'un territoire qui se divise au sujet de son rattachement à la métropole et à propos de son identité. D'autre part, ce projet est inter-disciplinaire faisant communiquer la discipline historique sur le temps long guyanais avec l'anthropologie et la sociologie des forces de l'ordre. Il s'inscrit de cette façon dans deux des cinq thématiques inter-disciplinaires proposées par MINEA : « Représentations, préjugés et discriminations (REPMI) » pour la question migratoire et les pratiques discriminatoires de répression policière mais aussi dans la thématique « État de droit, Identités, Territoires et Histoire (EDITH) » au coeur du sujet traité. Le projet est donc partie prenante des orientations données par l'unité de recherche MINEA, elle-même au centre du renouveau de la recherche de l'UG selon le contrat de site de l'UG pour les années 2017-2021.

En somme, ce projet de thèse s'efforce d'être en adéquation avec la politique scientifique de l'UG tout en proposant une réflexion qui espère être utile au débat civique et républicain guyanais sur la question de l'ordre et du rapport de ce territoire à la métropole.

3) Références bibliographiques :

Histoire du maintien de l'ordre, armée, police, gendarmerie :

BERLIERE Jean-Marc, *Maintien de l'ordre républicain ou maintien républicain de l'ordre ? Réflexions sur la violence*, Genèses, 1993

BERLIERE Jean-Marc, DENYS Catherine, KALIFA Dominique, MILLIOT Vincent. *Métiers de police, Être policier en Europe, XVIIIe-XXe siècle*. Presses universitaires de Rennes, 2008.

BERLIERE Jean-Marc, LEVY René, *Histoire des polices en France : de l'Ancien régime à nos jours*, édition en format de poche, complétée et corrigée, Paris, Nouveau-Monde éditions, 2013.

BLANC-WHANNOU Marie-Céline, *Le maintien de l'ordre dans les départements d'outre-mer sous la V^e République, de 1958 jusqu'en 1974*, thèse soutenue en 2009 à l'université de Montpellier (dir. Danielle Domergue-Cloarec)

DELUERMOZ Quentin, *Policiers dans la ville. La construction d'un ordre public à Paris (1854-1914)*, Paris, Publications de la Sorbonne, préface de D. Kalifa, 2012.

HOUTE Arnaud-Dominique et LUC Jean-Noël (dir.), *Les Gendarmeries dans le monde, de la Révolution à nos jours*, Paris, PUPS, 2016.

Sociologie / philosophie du maintien de l'ordre :

BRODEUR Jean-Paul, « Le travail d'Egon Bittner : une introduction à la sociologie de la force institutionnalisée », *Déviance et Société*, 2001/3 (Vol. 25), p. 307-323.

FASSIN Didier, *La Force de l'ordre. Une anthropologie de la police des quartiers*, Paris, Seuil, 2011
MOJARDET Dominique, *Ce que fait la police. Sociologie de la force publique*, Paris, La Découverte, 1996.

Histoire du maintien de l'ordre en milieu colonial :

BAT Jean-Pierre, COURTIN Nicolas (dir.), *Maintenir l'ordre colonial. Afrique et Madagascar, XIXe-XXe siècles*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, collection « Histoire », 2012.

BLANCHARD Emmanuel, DELUERMOZ Quentin et GLASMAN Joël, « La professionnalisation policière en situation coloniale : détour conceptuel et explorations historiographiques », *Crime, histoire et sociétés/Crime, History and Societies*, vol. 15, n° 2 : 33–53, 2011.

BLANCHARD Emmanuel, GLASMAN Joël, « Introduction générale : le maintien de l'ordre dans l'empire français : une historiographie émergente » in BAT Jean-Pierre, COURTIN Nicolas (dir.). *Maintenir l'ordre colonial. Afrique, Madagascar, XIXe-XXe siècles*, Rennes, PUR, 2012.

Histoire de la Guyane coloniale et post-coloniale :

COQUET Marine, *La ville et le baigneur : histoire d'une commune pénitentiaire en terre coloniale, Saint-Laurent du Maroni, Guyane, 1857-1949*, thèse soutenue en 2016 à l'EHESS (dir. Isabelle Merle).

HURAUULT Jean, « Les noirs réfugiés Boni de la Guyane française », *Revue française d'historien d'outre-mer*, XLVII, 166, 1961.

HURAUULT Jean, *Français et Indiens en Guyane, 1604-1972*, Paris, Union Générale d'Édition, 1972.

MAM LAM FOUCK Serge, *Histoire générale de la Guyane française*, Ibis Rouge Éditions, Cayenne, 2002.

RODOLPHE Alexandre, *La Guyane sous Vichy*, Paris, Éditions Caribéennes, 1988.

Histoire de l'administration et du maintien de l'ordre en Guyane :

LEMAIRE Xavier, *La France en Guyane ou le pouvoir périphérique. Sociologie de l'action administrative et institution imaginaire de la différence culturelle dans un département français d'Amérique*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS, 2000.

MAM LAM FOUCK Serge, « Les émeutes d'août 1928 à Cayenne », *Equinoxe*, n°22, pp. 55-78, 1986.

MARTRES Jean-Pascal, LARRIEU Jacques, *Coutumes et droit en Guyane*. Actes du colloque de Cayenne, 25, 26, et 27 juin 1992, Paris, Economica, 1993.

MERCIER Jean Edouard, *L'armée française & la Guyane*, Ibis Rouge Éditions, Cayenne, 2009.

REVEL Jacques, « L'institution et le social », dans *Un parcours critique. Douze exercices d'histoire sociale*, Paris, Galaade Éditions, 2006, pp. 63-84.

RODOLPHE Alexandre, *La révolte des tirailleurs sénégalais. Cayenne 24-25 février 1946*, Paris, L'Harmattan, 1995.

ROSIÈRE Pierre, *Maréchaussée et Gendarmerie nationale en Guyane du XVIIIe siècle à nos jours, Maisons-Alfort, SHGN, 1997*.

SANCHEZ Jean-Lucien, « La relégation (loi du 27 mai 1885) », *Criminocorpus*, Intorno alle Archives d'anthropologie criminelle, 3. Criminologie et droit pénal, 01 janvier 2005.

Réflexions sur les sources :

BERLIERE Jean-Marc, Les archives policières : des archives interdites ? Des archives spéciales ?, *Histoire@Politique. Politique, Culture, Société* (revue électronique du Centre d'Histoire de Sciences-Po), 2009,.

CHAUVAUD Frédéric, PETIT Jacques-Guy, (dir.), *L'histoire contemporaine et les usages des archives judiciaires 1800-1939*, Paris, H. Champion, Collection « Archives et Histoire », 1998.

LEVY René, BERLIERE Jean-Marc, *Le Témoin, le sociologue et l'historien : quand des policiers se mettent à table*, Paris, Le Nouveau Monde éditions, 2010.

Les étudiants candidats au sujet de thèse proposé doivent fournir aux porteurs du sujet et leur directeur de laboratoire les pièces suivantes :

Pièces à joindre au dossier :

- Copie d'une pièce d'identité
- Copie du diplôme Master (DEA ou équivalent)
- Copies des relevés de notes licence (L3) et master (M1 et M2)
- Une lettre de motivation du candidat
- CV complet
- Justificatif activité professionnelle si salarié(e)

 **LES DOSSIERS INCOMPLETS SERONT REFUSÉS**